

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 1^{er} mai 2017, à la salle municipale de
Saint-Alphonse à 19 h 30.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Luc Poirier
Julien St-Onge
Tommy Cyr
Josiane Appleby (en retard)
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La
directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est
également présente.

110-05-2017

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à
prendre en considération l'ordre du jour proposé.

111-05-2017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le
conseiller Tommy Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du
jour soit accepté tel que lu.

112-05-2017

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir lu
le procès-verbal du 3 avril 2017 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le
conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le
procès-verbal du 3 avril 2017.

113-05-2017

APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Il est proposé par le conseiller Luc Poirier, appuyé par le
conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que les
comptes au total 41 547.21\$ ci-après présentés soient acceptés pour
paiement :

BMR Groupe Cormier	243.37 \$
Buro Plus J.M. Arsenault	32.72 \$
Caisse populaire Desjardins Quatre-Vents	9 452.13 \$
CarQuest New Richmond	207.04 \$
Centre de services partagés du Québec	76.98 \$
Les Contrôles Provan Inc.	281.58 \$
La Coop Purdel	1 122.74 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	473.63 \$ p
Desroches Groupe Pétrolier	181.74 \$
Les Distributions Leblanc	411.36 \$
Fédération Québécoise des Municipalités	40.82 \$
Folies Fleuries	39.09 \$
Géo Mécanique Sport	412.96 \$
Andrée Goulet	100.00 \$
Hydro-Québec	8 010.84 \$ p
JA-RI Armatures Inc.	78.18 \$
LilloJeux	143.71 \$
Location Moreau Inc.	80.48 \$

Magasin Coop Caplan		99.33 \$
Matériaux St-Charles		185.11 \$
Ministre Finances du Québec (Emploi Qc)	112.00 \$ p	
M.J. Brière Inc.		112.60 \$
MRC de Bonaventure		1 308.20 \$
Municipalité de St-Alphonse-LET		2 997.95 \$
PG Solutions Inc.	339.49 \$ p	
Pièces d'autos M.G.A. & Fils		1 328.60 \$
Plomberie Lebrun Inc.		295.79 \$
Gérard Porlier		43.00 \$
Postes Canada	61.81 \$ p	
Les Produits Métalliques A.T. Inc.	739.34 \$ p	
Quincaillerie Arsenault enr.		749.79 \$
Quincaillerie Robichaud Inc.		102.03 \$
Régie Intermunicipale de transport GÎM		823.00 \$
Services de cartes Desjardins (Interac)	36.29 \$ p	
Soudure Caplan Inc.		15.98 \$
Télécommunications de l'Est		177.64 \$
Télus		629.41 \$
Transport Poirier et Frères Inc.		21.24 \$
Ville de New Richmond		574.88 \$
Xerox Canada Ltée.	84.11 \$ p	146.01 \$
Remises gouvernementales		9 174.24 \$

.....

114-05-2017

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET.

Il est proposé par le conseiller Tommy Cyr, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 154 898.19\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

6932006 Canada inc. - Balkans Madawaska		13.51 \$
Bell mobilité	53.99 \$ p	
Bouffard Sanitaire inc.		45.99 \$
BuroPlus J.M. Arsenault		576.82 \$
Carquest New Richmond		740.10 \$
Confian		1 483.20 \$
Desroches groupe pétrolier		2 904.45 \$
Fédération Québécoise des Municipalités		91.91 \$
Fiducie Desjardins	49 149.11 \$ p	
Géo Mécanique Sport		36.79 \$
Groupe Négotel		113.37 \$
Hydro-Québec		1 902.31 \$
MDDELCC	71 266.75 \$ p	
Municipalité de St-Alphonse		9 849.37 \$
Navigue.com		100.68 \$
PG Solutions		2 158.08 \$
Gérard Porlier		38.70 \$
Quincaillerie Arsenault Enr.		33.78 \$
Remises gouvernementales		9 499.09 \$
Services de cartes Desjardins	44.49 \$ p	
Télécommunications de l'Est		68.81 \$
Tetra Tech QI inc.		2 853.68 \$
Visa Desjardins		119.84 \$
WSP Canada Inc		1 753.37 \$

.....

115-05-2017

ENGAGEMENT EMPLOYÉ SAISONNIER – LET.

Il est proposé par le conseiller Luc Poirier, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse Lieu d'enfouissement technique engage monsieur Jacques Goulet (241, rue Principale Ouest) comme opérateur de machinerie lourde saisonnier pour l'année en cours et le maire est autorisé à signer le contrat d'engagement rétroactif au 10 avril 2017.

.....

116-05-2017

MANDAT À WSP CANADA INC – DEMANDE DE MODIFICATION C.A. AU MDDELCC.

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Alphonse Lieu d'enfouissement technique est soucieuse du respect des objectifs environnementaux de rejet qui lui sont prescrites et qu'elle initie une démarche afin d'apporter des interventions, si nécessaire, à l'opération de la chaîne de traitement ou à certaines de ses composantes pour que les OER au milieu récepteur puissent être améliorés ou respectés en tout temps ;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Alphonse Lieu d'enfouissement technique désire intervenir en fonction des recommandations décrites dans l'avis technique produit par BEAUDOIN HURENS en date du 7 mars 2017 et qui a été réalisé en collaboration avec son directeur du LET au cours de la dernière année d'opération ;

ATTENDU QU'en premier lieu nous désirons construire un bassin de sédimentation des boues, ajouter un point de dosage de polymère en amont du décanteur primaire, procéder à divers travaux connexes de tuyauterie et de modification au procédé ;

ATTENDU QUE le Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques exige qu'un certificat d'autorisation soit émis au promoteur afin de procéder aux modifications voulues ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de St-Alphonse Lieu d'enfouissement technique :

- Accepte l'offre de services professionnels de WSP Canada Inc. en date du 1^{er} mai 2017, référence P17-11046-02 sous une base horaire avec une enveloppe budgétaire requise estimée à **17 345\$** (taxes en sus). L'annexe 1 précise la ventilation des honoraires et dépenses pour les principales activités en fonction des taux horaires proposés pour les différentes catégories de ressources ;
- Autorise WSP Canada Inc. à déposer la demande de modification du certificat d'autorisation du lieu d'enfouissement technique de Saint-Alphonse et à communiquer directement avec le personnel du MDDELCC afin de répondre à leurs questions si nécessaire ;
- Désigne le directeur du LET, M. Rock Pratte responsable de la coordination de ce mandat.

.....

117-05-2017

DÉPÔT D'UN ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES – LET.

Un état des revenus et des dépenses du lieu d'enfouissement technique est remis à chacun des membres du Conseil municipal.

.....

118-05-2017

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS - LET.

Monsieur Rock Pratte, directeur du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d'enfouissement technique.

119-05-2017

.....
DIRECTIVES DU JARDIN COMMUNAUTAIRE – VERSION 2.

Il est proposé par le conseiller Tommy Cyr, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les directives «Jardin communautaire» version 2, en date du 1^{er} mai 2017 et elles remplacent la version 1, résolution 170-06-2014.

120-05-2017

.....
DOMAINE DES CHUTES DU RUISSEAU CREUX – CAMP DE BÛCHERON.

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise monsieur Gérard Porlier, maire à signer la demande de transfert de bail pour l'emplacement du camp de bûcheron avec le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en faveur du nouveau locataire le Domaine des Chutes du Ruisseau Creux.

121-05-2017

.....
TÉLÉ-RADIOTHON DES CHEVALIERS DE COLOMB.

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers de verser 200.00\$ pour le télé-radiothon des Chevaliers de Colomb.

122-05-2017

.....
CONSEILLÈRE EN RETARD – JOSIANE APPLEBY.

La conseillère Josiane Appleby prend place à la table du conseil.

123-05-2017

.....
VENTE D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 143, RUE PRINCIPALE OUEST.

Il est proposé par le conseiller Tommy Cyr, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse demande des soumissions pour :

La vente d'un immeuble **situé au 143, rue Principale Ouest** à Saint-Alphonse (ancien magasin Coop). L'évaluation municipale est de 82 360\$ et la superficie du terrain 1 301.6 mètres carrés, matricule 2039 66 8821 vous pouvez visualiser le terrain sur la matrice graphique web de la municipalité.

Le prix de vente minimum est fixé à 12 000.00\$ plus taxes.

Dans le cadre du présent appel d'offres, la personne responsable à la Municipalité est monsieur Éric Miousse, inspecteur municipal, la Municipalité permettra une visite des lieux. Prendre rendez-vous avec monsieur Éric Miousse entre 9 h et 16 h au 418 388-5214 ou voirie.sta@globetrotter.net. Tous les soumissionnaires seront considérés comme ayant visité la propriété et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ou acceptée.

Le bâtiment est vacant et il n'y avait pas d'électricité lors de notre acquisition, le 3 février 2016. Nous avons constaté la présence de champignons au sous-sol. Certains endroits ont également eu de l'infiltration d'eau, comme au niveau des fenêtres à l'avant du bâtiment.

Cette vente se fait sans garantie légale, telle que vu et examiné aux risques et périls de l'acquéreur.

Les soumissions dans une enveloppe scellée et portant la mention « Soumission immeuble 143, rue Principale Ouest » doivent être déposées avant 14 heures le 29 mai 2017, heure locale de Montréal de l'Horloge parlante sur le site (www.horlogeparlante.com), au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Alphonse

127, rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0

Les soumissions pourront être déposées de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi inclusivement sauf le 22 mai 2017, le bureau sera fermé.

Les soumissions seront ouvertes à la salle municipale immédiatement après l'heure limite.

La Municipalité ne fournit pas de formulaire de soumission. Pour être conforme vous devez nous faire parvenir les informations suivantes : votre nom, adresse, téléphone, le prix offert sans les taxes incluses, date, le tout inscrit lisiblement et votre signature et une résolution du conseil d'administration autorisant le dépôt de la soumission s'il y a lieu.

Les frais encourus pour la transaction seront à la charge de l'acquéreur.

La Municipalité de Saint-Alphonse ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune autre des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

124-05-2017

.....
DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR VOIE D'INVITATION ÉCRITE POUR LA FOURNITURE DE ± 800 TONNES MÉTRIQUES DE SABLE.

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le conseiller Luc Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise madame Reina Goulet, secrétaire-trésorière et directrice générale à transmettre pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires à la demande de soumissions par voie d'invitation écrite numéro 2017-1 pour la fourniture de ± 800 tonnes métriques de sable et monsieur Éric Miousse, inspecteur municipal est nommé responsable en octroi de contrat pour cette demande de soumission. Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe scellée et cachetée portant la mention « Soumission – Sable ». Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement au bureau de la municipalité, au 127 rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0, au plus tard le 29 mai 2017 à 14 heures, heure locale de Montréal de l'Horloge parlante sur le site (www.horlogeparlante.com). Les soumissions seront ouvertes publiquement à la salle municipale de Saint-Alphonse le même jour à 14 heures. La Municipalité de Saint-Alphonse ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

125-05-2017

.....
DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR VOIE D'INVITATION ÉCRITE POUR LA FOURNITURE DE 1 000 TONNES MÉTRIQUES DE MG 20.

Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise madame Reina Goulet, secrétaire-trésorière et directrice générale à transmettre pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires à la demande de soumissions par voie d'invitation écrite numéro 2017-2 pour la fourniture de 1 000 tonnes métriques de MG 20 et monsieur Éric Miousse, inspecteur municipal est nommé responsable en octroi de contrat pour cette demande de soumission. Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe scellée et cachetée portant la mention « Soumission – MG 20 ». Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement au bureau de la municipalité, au 127 rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0, au plus tard le 29 mai 2017 à 14 heures, heure locale de Montréal de l'Horloge parlante sur le site (www.horlogeparlante.com). Les soumissions seront ouvertes publiquement à la salle municipale de Saint-Alphonse le même jour à 14 heures. La Municipalité de Saint-Alphonse ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

.....

126-05-2017

FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES RÉGIONALES – VOLET 4.

Il est proposé par le conseiller Tommy Cyr, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse présente un projet dans le cadre du programme de « Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine » Volet 4 et que le maire, monsieur Gérard Porlier ou la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet ou la secrétaire-trésorière adjointe, madame Mélanie Barriault Dugas est autorisé à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

.....

127-05-2017

FESTIVAL DES BOIS.

CONSIDÉRANT l'importance du Festival des Bois pour la communauté de Saint-Alphonse;

CONSIDÉRANT l'apport du Festival des Bois à l'occupation et à la vitalité du territoire de la communauté de Saint-Alphonse et de la région immédiate;

CONSIDÉRANT l'apport du Festival des Bois à l'attraction touristique locale et régionale;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bonaventure via le Fonds FDT va investir un montant de 3 000.00\$ pour le Festival des Bois;

Pour ces motifs :

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse contribue pour un montant de 3 000.00\$ au Comité des Festivals de St-Alphonse pour le Festival des Bois été 2017.

.....

128-05-2017

COMPÉTITIONS AMICALES DES POMPIERS.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Tommy Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire nos pompiers volontaires à la compétition amicale des pompiers de la Gaspésie, qui aura lieu le 12 août 2017 à St-Léon-le-Grand, coût d'inscription 300.00\$, plus les frais pour trois motels et trois repas supplémentaires au coût de 20.00\$ chacun et seulement les repas des pompiers seront assumés par la municipalité.

.....

129-05-2017

MSP – MAINTIEN DE LA CLAUSE GRAND-PÈRE.

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Luc Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater monsieur Gérard Porlier, maire à transmettre une lettre à Monsieur Martin Coiteux, ministre de la Sécurité publique demandant le maintien de la clause grand-père afin qu'un pompier qui au 16 septembre 1998, occupait une fonction de pompier, officier ou directeur dans un service incendie et qui n'a pas changé de titre ou d'employeur depuis cette date continue à exercer les mêmes fonctions sans avoir à remplir les nouvelles exigences de formation prescrite par la loi sur la sécurité incendie.

.....

130-05-2017

CORVÉE DE NETTOYAGE DES FOSSÉS – CLUB SOCCER.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Tommy Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande du Club de Soccer les Lynx de Saint-Alphonse d'effectuer la corvée de nettoyage des fossés de la municipalité soit un samedi d'ici le 10 juin 2017 et ce, en temps qu'une activité d'autofinancement, un montant de 750,00\$ leur sera versé, monsieur Éric Miousse, inspecteur municipal sera le contact pour notre municipalité.

.....

131-05-2017

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE – PISCINE.

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par le conseiller Luc Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse dépose des demandes d'aide financière nous permettant d'effectuer des travaux d'amélioration, de réfection et la mise aux normes de notre piscine extérieure municipale située au 140, rue Principale Ouest, Saint-Alphonse et nous mandatons notre préposé aux loisirs, monsieur Florent Bernard à effectuer les démarches nécessaires auprès des différents paliers pour ce dossier et il est autorisé à signer les documents requis pour et au nom de la municipalité.

.....

132-05-2017

CREGIM.

Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion au Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, coût 75.00\$, et nous nommons comme personne responsable pour notre municipalité, monsieur Gérard Porlier, maire.

.....

133-05-2017

RIVES DE LA RIVIÈRE BONAVENTURE.

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse refuse de participer à la réalisation d'un plan d'action en lien avec les rives de la Rivière Bonaventure.

.....

134-05-2017

DÉPÔT D'UN ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES.

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet à chacun des membres du Conseil municipal un état des revenus et des dépenses tel que requis par l'article 176.4 du Code municipal.

.....

135-05-2017

DINER-ÉCHANGE AVEC LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC.

Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que le maire, monsieur Gérard Porlier soit inscrit au diner-échange avec monsieur Philippe Couillard, premier ministre du Québec qui aura lieu à Bonaventure le 5 mai 2017, sujet : Transformer notre économie pour relever des défis en enjeux économiques des régions.

.....

136-05-2017

CLÔTURE.

Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 40.

Note : En signant le présent procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Gérard Porlier
Maire

Reina Goulet, directrice générale
et secrétaire-trésorière

.....